MINISTÈRE CHARGÉ DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

MUSEUM NAT.HIST.NATUREL.PARIS

Décision portant nomination du jury d'admission de l'examen professionnel d'assistants ingénieurs, branche d'activité professionnelle F (culture, communication, production et diffusion des savoirs), emploi-type Assistant-e de ressources documentaires et scientifiques, ouvert au titre de l'affectataire MUSEUM NAT.HIST.NATUREL.PARIS, session 2026

Vu le président du Muséum national d'histoire naturelle, Gilles Bloch,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu le décret n°2022-703 du 26 avril 2022 créant une voie temporaire d'accès aux corps d'ingénieurs et personnels techniques de recherche et de formation ;

Vu l'arrêté du 26 avril 2022 fixant les règles d'organisation générale, la nature des épreuves et la composition des jurys des examens professionnels de recrutement dans le corps des assistants ingénieurs prévus par le décret n°2022-703 du 26 avril 2022 créant une voie temporaire d'accès aux corps d'ingénieurs et personnels techniques de recherche et de formation ;

Vu l'arrêté du 31 mars 2026 autorisant au titre de l'année 2026 l'ouverture d'examens professionnels pour le recrutement d'assistants ingénieurs,

DÉCIDE :

Article 1er : Sont nommés membres du jury d'admission de l'examen professionnel d'assistants ingénieurs dans la branche d'activité professionnelle F (culture, communication, production et diffusion des savoirs), emploi-type Assistant-e de ressources documentaires et scientifiques, ouvert au titre de l'affectataire MUSEUM NAT.HIST.NATUREL.PARIS, au titre de l'année 2026 :

Madame DESTOUESSE Eva, attachée principale d'administration de l'etat, présidente, Muséum national d'histoire naturelle, Paris.
Madame POSTEC Amandine, conservateur des bibliothèques en chef, vice-présidente, Muséum national d'histoire naturelle, Paris.
Monsieur HAMON Sébastien, ingénieur d'études de classe normale, expert, Ministère de l'éducation nationale, Paris.
Monsieur LEFEVRE Yannis, contractuel catégorie a, suppléant, Muséum national d'histoire naturelle, Paris.

Article 2 : En cas d'empêchement de la présidente désignée, la présidence sera assurée par la vice-présidente désignée.

Fait à Paris, le 15/09/2026

Signé électroniquement par
Céline DUBERGEY-DHOMPS
Directrice adjointe des Ressources Humaines



Le 15 septembre 2026

CD